

facilement régler la question de préséance et les difficultés du genre de celle qui vient de surgir seraient à peine possibles.

M. L'ORATEUR : L'honorable député de Châteauguay sait fort bien que les avis de présentation des bills, conformément à la pratique établie depuis plusieurs années, ne paraissent jamais dans les ordres du jour. Si la Chambre désire un changement à cet égard—et je crois qu'il serait opportun—nous pourrions modifier notre procédure dans le sens indiqué.

SIR JOHN A. MACDONALD : Nous n'avons point de pratique parlementaire bien définie à cet égard ; nous devrions en adopter une. Je crois que les avis de présentation de bills devraient figurer parmi les avis de motions.

M. HOLTON : Le mode actuel de présenter les bills offre des inconvénients manifestes. La publication des titres, parmi les avis de motions, établirait l'ordre de préséance.

M. L'ORATEUR : Dans ce cas, il sera nécessaire d'insérer un paragraphe en tête des ordres du jour et de donner la liste dans l'ordre où ils devront être présentés chaque jour. Si c'est le désir de la Chambre, je donnerai des ordres nécessaires à cet effet.

NOMINATION DE COMITÉS.

SIR JOHN A. MACDONALD présente le rapport du comité spécial nommé pour dresser les listes des comités spéciaux permanents de la Chambre.

ORDONNÉ que le dit rapport soit adopté.—*(Sir John A. Macdonald.)*

Les comités suivants sont aussi nommés :

Comité spécial chargé d'aider monsieur l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque, en tant que les intérêts de la Chambre sont concernés, et d'agir dans un comité conjoint des deux Chambres pour l'administration de la bibliothèque.—*(Sir John A. Macdonald.)*

Comité spécial chargé de surveiller le rapport officiel des débats de la Chambre, durant la présente session, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre.—*(M. Bowell.)*

ORDONNÉ qu'un message soit envoyé au Sénat invitant leurs honneurs à se joindre à la Chambre pour former un comité conjoint des deux Chambres, chargé de surveiller les impressions du parlement ; **ORDONNÉ** aussi que les membres du comité spécial permanent des impressions agissent comme membres du dit comité conjoint des impressions.—*(Sir John A. Macdonald.)*

BILLS PRÉSENTÉS.

Les Bills suivants sont présentés et subissent la première lecture :

Bill (No. 10) à l'effet de régler l'emploi des enfants, jeunes personnes et femmes dans les ateliers et fabriques du Canada.—*(M. Berjin.)*

Bill (No. 11) à l'effet de régler le mode de grever la propriété foncière, par des emprunts ou autrement.—*(M. Orton.)*

Bill (No. 12) à l'effet d'encourager la vente des produits agricoles.—*(M. Va'lee.)*

BILL A L'EFFET D'ABROGER LES ACTES CONCERNANT LA COUR SUPRÊME ET DE L'ÉCHEQUIER.

(M. Keeler.)

PREMIÈRE LECTURE.

M. KEELER présente un bill (No. 13) à l'effet d'abroger les actes concernant la cour suprême et de l'échequier et les actes qui l'amendent.

M. ANGLIN : L'an dernier, on s'est opposé à la présentation d'un bill semblable et, selon moi, le gouvernement doit au pays de présenter lui-même une mesure que l'on doit regarder comme une attaque contre l'une des institutions les plus précieuses du pays. Il s'agit ici d'une question fort sérieuse, et je crois qu'il n'est pas juste d'autoriser la présentation de cette mesure, à moins que le gouvernement soit d'avis que pareille question mérite d'être régulièrement discutée. Je crois fermement que le ministre devrait prendre l'initiative et s'opposer à une motion de cette nature.

SIR JOHN A. MACDONALD : Peut-être mon opinion n'a pas grand poids en pareille matière ; mais je ne vois pas la nécessité de s'opposer à la présentation d'un bill de cette nature. Je crois qu'une cour de justice ou toute autre institution qui ne peut soutenir une enquête, n'occupe pas un rang bien élevé dans l'estime générale. Je serai heureux de suivre les débats sur cette question, comme sur toute autres et je ne vois pas quelle objection l'on peut faire à la présentation du bill. Il me semble que toute objection serait un manque de courtoisie envers l'honorable monsieur qui veut présenter ce bill. J'admets que la cour suprême est un haut tribunal qui a droit à la protection du gouvernement et du pays. Mais le Sénat et d'autres institutions ont été attaqués avant aujourd'hui, et bien que je ne voie pas l'opportunité d'abolir le Sénat, je ne m'opposerais pas à la présentation d'un bill qui le supprimerait entièrement, si